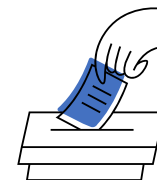


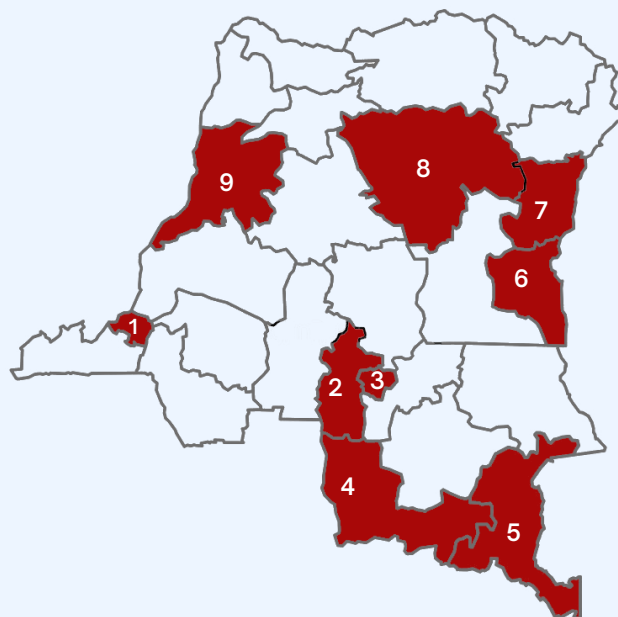
PARLONS ÉLECTIONS



EDITION N° 33
20 – 26 MARS 2023

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa • 2 Kasai-Central • 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba • 5 Haut-Katanga • 6 Sud-Kivu • 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo • 9 Equateur

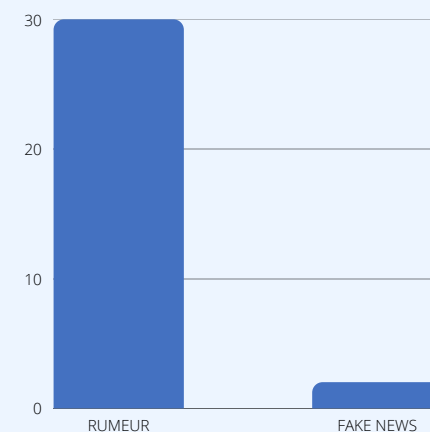


A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



30 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs et 2 fausses informations.

Rumeur #1

Récoltée au Nord-Kivu

“ Les agents de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans la ville de Beni ont manifesté pour réclamer leurs indemnités auprès de la CENI, car ils n’ont jamais été payés. Ils ont peur que la CENI ne les considère pas après le service rendu.

 Discussion WhatsApp



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Les annonces et appels à manifestations ont été publiés dans plusieurs villes du pays, notamment Kinshasa et Goma. Dans la capitale, quelques médias locaux dont le journal Le Potentiel ont rapporté que les travailleurs temporaires de la CENI avaient été interpellés à la suite d’une marche qui s’est déroulée le 27 mars .

Contactée à ce sujet, la CENI indique qu’elle avait amorcé le paiement de ces rémunérations dans l’aire opérationnelle I. Il s’avère cependant qu’elle n’a pas encore rémunéré certains jours de prestations complémentaires.

« Les équipes des finances ont été dépêchées dans tous les territoires. Très rapidement, le décaissement devrait intervenir pour que le supplément de paiement des membres des centres d’inscription ait lieu », précise la CENI en ajoutant que « la CENI respecte toujours ses engagements ».

Selon le vice-président de la société civile du Nord Kivu, aucune manifestation n’a été signalée dans la province même s’il reconnaît avoir échangé avec quelques agents de la CENI qui se plaignent d’être impayés.

« C’est dangereux d’exposer les agents de la CENI à ce genre de situation à la fois face aux tentatives de corruption et face à certains groupes armés qui rôdent autour des centres », a expliqué Edgard Mateso, vice-président de la société civile du Nord-Kivu.

Au moins 10 rumeurs sur le non-paiement des agents temporaires de la CENI avec des déclinaisons différentes ont été collectées dans la semaine du 26 au 31 mars provenant des villes différentes.

« La propagation de rumeurs dans la communauté peut parfois cacher un motif plus profond considéré comme un souhait transformé en plaidoyer que l’on mène de manière subtile auprès des décideurs », analyse Ange Kasongo, spécialiste en Fact-checking pour Internews.

Rumeur #1

Récoltée au Nord-Kivu

“ Les agents de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans la ville de Beni ont manifesté pour réclamer leurs indemnités auprès de la CENI, car ils n’ont jamais été payés. Ils ont peur que la CENI ne les considère pas après le service rendu.

 Discussion WhatsApp



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES (SUITE)

Le bulletin Parlons Elections du 6 février de l’année en cours avait traité d’une plainte similaire. Placide Mokwa, vice-président du cadre de concertation de la société civile du Kwilu avait alors affirmé que « (...) les agents de la CENI se plaignent de n’avoir pas reçu leurs mensualités depuis leurs prises de fonction. Par conséquent, dans certains centres d’enregistrement, les policiers s’arrangent et demandent de l’argent aux requérants qui attendent dans la file ».

En réaction, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) fait savoir qu’elle a déjà déclenché à ce jour le processus de paiement des agents sur l’ensemble du pays, y compris dans la province du Kwilu.

« La CENI a déclenché le processus de paiement des membres des centres d’inscription sur toute l’étendue de la République démocratique du Congo. Plusieurs agents de paie affectés pour cette tâche ont été déployés, y compris dans la province de Kwilu », a affirmé Nestor Maroyi, chargé de la sensibilisation et d’éducation civique électorale à la CENI.

Au-delà du problème humain et administratif du non-paiement des agents, il peut avoir une incidence sur les opérations « si les agents se mettent en grève et suspendent la finalisation de l’opération dans les 7 provinces de l’AO3 », alerte Luc Lutala, analyste électoral au sein de la Synergie des missions d’observation citoyenne des élections (SYMOCEL)..

« Si les réclamations adviennent à la clôture de la révision du fichier électoral, cela n’a aucune incidence sur la qualité de l’opération. Évidemment, il faut considérer que les agents non payés peuvent plus facilement s’adonner au monnayage de l’opération d’enrôlement », prévient-il.

Rumeur #2

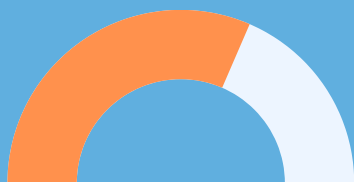
Récoltée au Nord-Kivu

” Lors d’un Conseil des ministres, le vice-ministre de l’Intérieur a signalé « l’arrestation dans la ville de Kinshasa de trois agents de la CENI qui se sont permis de délivrer 4 cartes d’électeurs à Monsieur Fabien Kusuanika. Ce dossier est encore en instruction au niveau des services spécialisés pour démanteler le réseau à la base de la délivrance de ces cartes d’électeurs »



Twitter

NIVEAU DE RISQUE



MOYEN

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Le gouvernement a reçu un rapport sur les actions engagées contre les individus qui détériorent des matériels et kits électoraux et/ou usent de la discrimination pendant les opérations d’enrôlement. Le sujet a été abordé lors de la réunion du conseil des ministres, vendredi 17 mars 2023. Au cours de ce Conseil des ministres, la ministre d’État, ministre de la Justice et garde des Sceaux, Rose Mutombo, avait présenté les problèmes judiciaires liés à la justice tandis que le vice-premier ministre, ministre de l’Intérieur et sécurité, Daniel Aselo, s’est appesanti sur les aspects sécuritaires du processus électoral.

Selon le gouvernement, des dossiers judiciaires sont ouverts dans différents parquets.

« C’est le cas des parquets généraux près les cours d’appels du Kasai et du Kwilu, du parquet de Grande Instance de Tshikapa et du parquet près le Tribunal de paix de Masi-Manimba. Dans la ville de Kinshasa, il a été signalé l’arrestation de trois agents de la commission électorale nationale indépendante qui se sont permis de délivrer 4 cartes d’électeurs à Monsieur Fabien Kusuanika. Ce dossier est encore en instruction au niveau des services spécialisés pour démanteler le réseau à la base de la délivrance de ces cartes d’électeurs. Un rapport subséquent sera fait quant à ce aussitôt que le parquet sera saisi », a expliqué Rose Mutombo comme le note le compte rendu du Conseil des ministres du 17 mars dernier.

Les rapports de ces ministres présentés lors du Conseil des ministres font suite à une instruction du Président de la République lors du Conseil des ministres, le 3 mars 2023.

Félix Tshisekedi avait appelé le gouvernement, à travers les différents ministères et services impliqués dans la sécurisation du processus électoral et des électeurs, de mettre en place, en collaboration avec la CENI, un dispositif approprié afin d’éradiquer ces pratiques. « Les ministères ayant dans leurs attributions la sécurisation du processus électoral et la justice communiqueront régulièrement en conseil des ministres sur l’état de la sécurisation du processus et l’évolution des procédures ou actions engagées contre les individus », précisait le compte rendu de la 89e réunion du Conseil des ministres du 3 mars.

Rumeur #3

Récoltée au Nord-Kivu

Grâce Mazimpaka Uwase est de nationalité rwandaise née et vivant à Kigali depuis des années. Ses parents et frères y vivent encore. Elle a travaillé à Goma entre 2017 et 2019. Elle se permet aujourd'hui de postuler à la députation nationale en RDC. Ces gens ne peuvent plus continuer à se jouer de nous à ce point. Autant pour elle que pour tous les autres, levons-nous et disons : non à ces étrangers qui veulent continuer à nous infiltrer en ce moment ! Ils sont dans toutes les institutions, même à la CENI.

 [Discussion WhatsApp](#)



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

À ce jour, aucune personne ne peut affirmer être candidate aux législatives nationales en République démocratique du Congo puisque la Commission électorale nationale indépendante (CENI) est le seul organe habilité à valider les candidatures aux élections n'en est pas encore là dans le processus électoral.

La centrale électorale doit d'abord achever l'enrôlement des électeurs, ensuite nettoyer le fichier électoral et, enfin, répartir les sièges pour chaque circonscription électorale. Ce n'est qu'à la fin de ces opérations que la CENI va ouvrir les bureaux de réception et traitement des candidatures, qui débouchera sur la liste provisoire des candidats et enfin, à la publication de la liste définitive après traitement des contentieux. Toute candidature déposée n'est pas donc automatiquement entérinée par la CENI.

Les critères d'éligibilité sont définis dans la loi électorale, en son article 9

Etre de nationalité congolaise, avoir l'âge requis à la date de clôture de dépôt de candidature, jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques, ne pas se trouver dans un des cas d'exclusion prévus par la présente loi, avoir la qualité d'électeur ou se faire identifier et enrôler lors du dépôt de sa candidature, avoir un niveau d'études requis ou justifier d'une expérience professionnelle avérée dans l'un des domaines suivants : politique, administratif, économique ou socioculturel.

La structure précise qu'elle ne soutient que les candidats ayant la nationalité congolaise

Grâce Mazimpaka Uwase est la coordinatrice interfédérale dans la province du Nord-Kivu de la Dynamique Lobi Ya Congo (DLC), un mouvement patriotique qui dit vouloir « réunir les fils et filles de la RDC ». Dans un communiqué publié le 17 mars 2023 par la coordination nationale de la DLC, la structure a qualifié ces allégations de « campagne de diabolisation ».

Rumeur #3

Récoltée au Nord-Kivu

” Grâce Mazimpaka Uwase est de nationalité rwandaise née et vivant à Kigali depuis des années. Ses parents et frères y vivent encore. Elle a travaillé à Goma entre 2017 et 2019. Elle se permet aujourd'hui de postuler à la députation nationale en RDC. Ces gens ne peuvent plus continuer à se jouer de nous à ce point. Autant pour elle que pour tous les autres, levons-nous et disons : non à ces étrangers qui veulent continuer à nous infiltrer en ce moment ! Ils sont dans toutes les institutions, même à la CENI.

 [Discussion WhatsApp](#)



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES (SUITE)

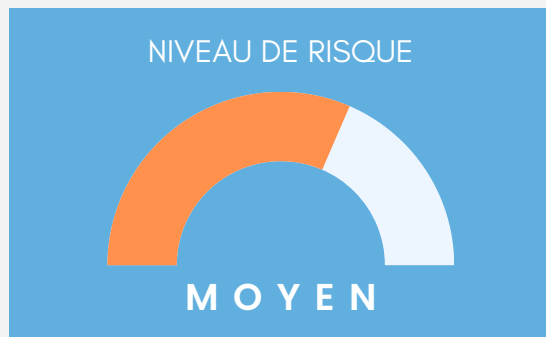
« Contrairement aux allégations véhiculées sur les réseaux sociaux par des personnes mal intentionnées et en perte de vitesse, la Dynamique Lobi Ya Congo porte à la connaissance de l'opinion nationale qu'internationale que madame Grâce Mazimpaka Uwase, interfédérale de ladite structure Nord-Kivu, fait objet d'une campagne visant à nuire à son intégrité physique et morale, saper son image ainsi que celle de la Dynamique Lobi ya Congo. À cet effet, La DLC tient à préciser ceci qu'elle ne peut pas soutenir la candidature des sujets autres que ceux ayant la nationalité congolaise (...)», peut-on lire dans ce communiqué.

Rumeur #4

Récoltée au Nord-Kivu

” La décision de remplacer systématiquement les cartes d'électeurs dans l'aire Opérationnelle 3 dans les Nord et Sud-Kivu ainsi que le Maniema se confirment. Un lot des cartes qu'on a approvisionné pour cette opération est déjà disponible à Goma. Elles seront envoyées à Butembo et Beni d'ici là.

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Cette information est vraie et a été confirmée par la CENI. « Cette mesure ne vise que l'Aire opérationnelle 3 », a précisé Nestor Maroyi, chargé de l'éducation civique et électorale à la CENI, contacté le 1er avril.

Dans un communiqué datant du 21 mars dernier, la CENI a expliqué que les nouvelles cartes ne concernent que certaines villes de l'aire opérationnelle 3 (AO3). La décision prise devrait remédier aux problèmes identifiés dans les provinces du Maniema, du Nord Kivu et du Sud Kivu.

« Il a été demandé de remplacer systématiquement les cartes d'électeurs dans vos provinces respectives suite aux désagréments constatés après délivrance des cartes chez certains requérants », peut-on lire dans le communiqué de la CENI.

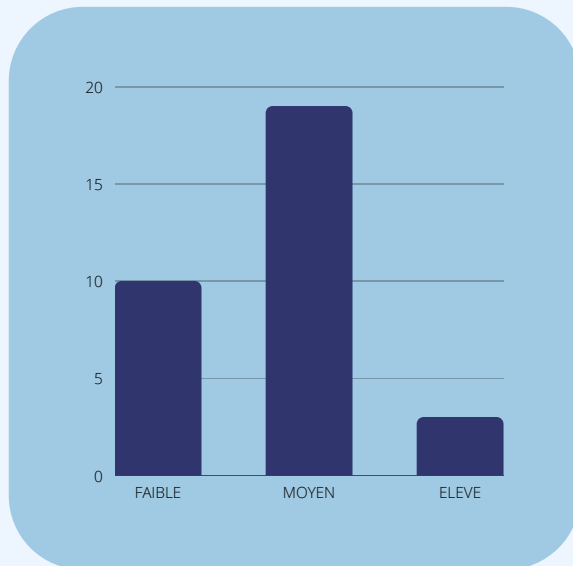
Pour rappel, en ce qui concerne la révision du fichier électoral, la CENI avait prévu trois aires opérationnelles :

- Une première aire opérationnelle concerne l'Ouest et le Nord-Est avec 10 provinces : l'Équateur, Kinshasa, le Kongo Central, Kwango, Kwilu, Maï-Ndombe, Mongala, Nord Ubangi, Sud Ubangi et Tshuapa.
- Une deuxième aire opérationnelle comprend le Centre et le Sud avec 9 provinces : Haut-Katanga, Haut-Lomami, Kasai ; Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Lualaba, Sankuru et Tanganyika.
- Une troisième aire opérationnelle concerne les 7 provinces de l'Est et du Nord-Est : Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Maniema, Nord-Kivu, Sud, Kivu, Tshopo.

Les opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs dans l'AO 3 avaient été lancées le 16 février dernier.

ANALYSE

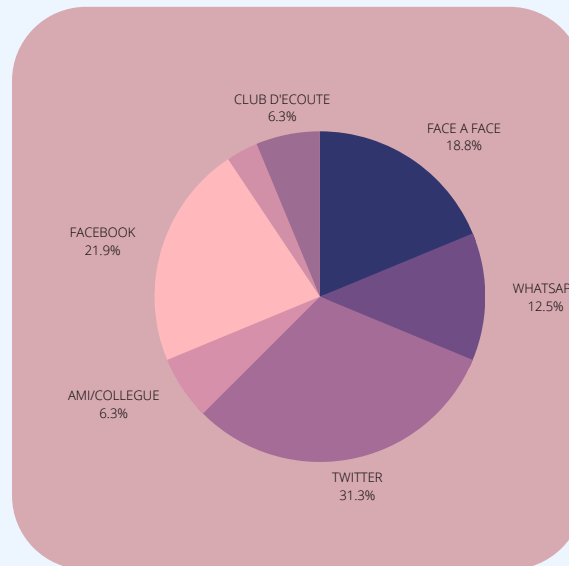
Niveau de risque



Du 20 au 26 mars 2023, nous avons collecté 32 rumeurs dans 4 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, 22 proviennent en ligne sur les médias sociaux dont 10 sur Twitter, 7 sur Facebook, 4 sur WhatsApp et 1 sur Site web ; et 10 provient de la collecte hors ligne dont 6 pendant des discussions en face à face.

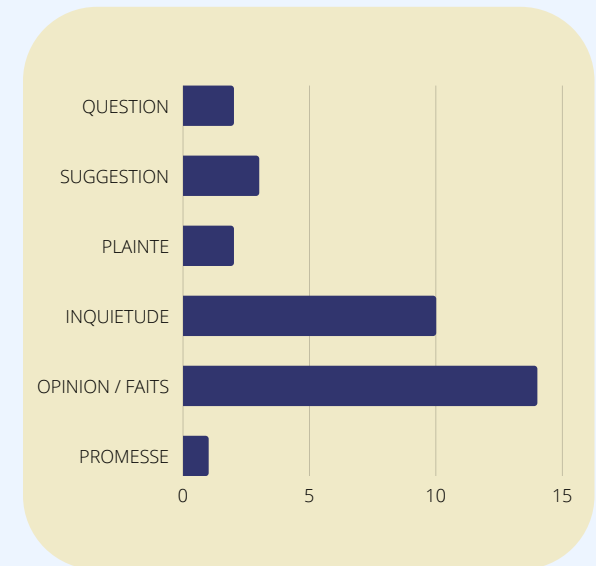
19 de ces rumeurs ont un niveau de risque moyen, 10 un niveau de risque faible et 3 un niveau de risque élevé.

Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Twitter est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 10 feedbacks suivi de Facebook avec 7 feedbacks. La collecte hors ligne a été de 10 feedbacks avec la majorité des discussions en face à face.

Type de Commentaire



14 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le délais prévu, 10 Inquiétudes, 3 Suggestions, 2 Questions, 2 Plaintes et 1 Promesse.



**Vous voulez nous
donner votre avis,
vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

☎ +243 971 189 467

PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 33

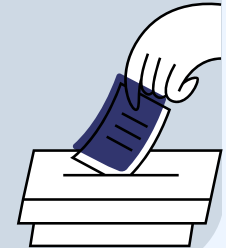
20 – 26 MARS 2023

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

Date de publication : 4 avril 2023

